

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes

SOM- MAIRE

01 Le Mouvement national des CAUE - P.4

02 La Vie interne - P.5

03 Principaux partenariats - P.8

04 Le Conseil aux Collectivités - P.13

05 Evènementiel - P.19

06 Le Conseil aux particuliers - P.25

07 Les actions en milieu scolaire - P.27

Crédits photos : CAUE 05 /
Département



RAPPORT MORAL D'ARNAUD MURCIA PRÉSIDENT DU CAUE

Il y a un an, je concluais ce traditionnel rapport moral en insistant sur ma volonté « de positionner le CAUE comme un véritable instrument au service du territoire, d'une meilleure efficacité énergétique, de ses acteurs et de son développement économique », en investissant aussi bien dans les missions traditionnelles des CAUE qu'en engageant des actions innovantes, des partenariats nouveaux.

Vous verrez dans ce document quelques illustrations de la manière dont nous comptons, l'équipe que nous constituons au CAUE, avec nos administrateurs, avec nos partenaires, avec les collectivités territoriales et leurs regroupements, porter cette ambition.

C'est vrai aussi bien :

- du partenariat avec l'association Pour les Hautes-Alpes Réussir Ensemble (PHARE),
- du rôle joué dans la promotion et le développement de la filière bois,
- de l'accompagnement des collectivités dans le montage des projets relatifs au fond de Plan d'Accompagnement de Projet (PAP), de l'action menée avec le Département et l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique (ADDET) pour valoriser les villages du Buëch... au travers le label « Petites Cités de Caractère »,

C'est également vrai concernant nos missions dites statutaires, pour lesquelles je vous épargnerais un catalogue à la Prévert. Vous constaterez à toutes les pages de ce rapport d'activités, qu'en 2016, le CAUE a été présent sur ses missions traditionnelles de :

- conseil aux particuliers,
- conseil aux collectivités,
- d'information et de sensibilisation à destination de nombreux publics (élus, techniciens, professionnels, scolaires...), assurées le plus souvent en partenariat avec d'autres structures.

Un des objectifs du CAUE est aussi de valoriser l'exemplarité dans la construction et l'aménagement. De ce point de vue, l'organisation que nous a confiée le Département, du 1^{er} Grand Prix Départemental de

RAPPORT MORAL D'ARNAUD MURGIA PRÉSIDENT DU CAUE

l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durable a été une opportunité exceptionnelle.

Une opportunité, mais également une réelle réussite. L'engouement suscité par cette 1ère édition nous conforte et nous encourage non seulement à le renouveler mais aussi à le faire grandir. Je compte sur chacun d'entre vous pour vous approprier cet outil nouveau et le faire connaître.

2016 restera une année riche en actions, partenariats et activités.

Je tiens à remercier toute l'équipe du CAUE qui s'est investie tout au long de l'année pour contribuer à un développement harmonieux, durable et efficient de notre département, pour sa disponibilité et son travail quotidien de transmission et d'accompagnement.

Je remercie l'ensemble du Conseil d'administration qui m'aide à défendre les valeurs des CAUE.

Je remercie également la Fédération Nationale des CAUE et son Président Joël BAUD-GRASSET, pour l'appui qu'elle nous apporte régulièrement et pour défendre le rôle particulier des CAUE au niveau national.

Je remercie également nos partenaires qui, par leur confiance renouvelée et leurs adhésions, reconnaissent l'intérêt de notre structure et la qualité du travail accompli.

Au titre des partenaires, je tiens à souligner l'engagement fort du département aux côtés du CAUE au travers son financement et les actions partenariales menées conjointement. Que mes collègues élus départementaux et les services départementaux en soient remerciés.

2017 sera marquée par les 40 ans de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, dont l'article 1^{er} considère que « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ».

Cette loi allait réglementer la profession d'architecte mais également créer les CAUE et définir leurs missions :

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux.

Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites.

Le rappel de la loi me semble essentiel afin de bien rappeler que le CAUE associe à la fois des notions de développement territorial, développement économique, pédagogie au service des citoyens et scolaires et concertation au service du projet dans son ensemble. C'est à ce titre que les CAUE relèvent des instances du Ministère de la Culture.

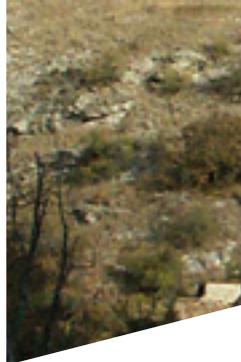
1/

LE MOUVEMENT NATIONAL DES CAUE



Le CAUE des Hautes-Alpes est un CAUE parmi les 92 existants en France.

Il adhère et s'investit dans la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE), afin de participer à la dynamique de réseau national et de bénéficier des différents services et prestations proposés : offre de formations / mission de veille réglementaire et législative / assistance technique et juridique / lobbying, promotion et valorisation de l'action des CAUE au niveau national / ...



Le Président du CAUE des Hautes-Alpes est membre du Conseil d'Administration de la FNCAUE, Présidée par Joël BAUD-GRASSET, Président du CAUE de Haute-Savoie.

Le CAUE des Hautes-Alpes a par ailleurs participé à la Commission technique Paritaire ouverte aux Directeurs, au Séminaire des Présidents et Directeurs, au groupe de travail « ressources, compétences et pratiques auprès des jeunes ».



Enquête Repère et chiffres clés

La FNCAUE mène désormais des enquêtes pour connaître et quantifier au niveau national l'activité des CAUE. On y apprend par exemple qu'en 2015 (enquête publiée en 2016) :

8 429 collectivités territoriales et groupements ont bénéficié à une ou plusieurs reprises de l'accompagnement des CAUE.

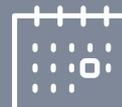
48820 conseils ont été donnés aux particuliers et maîtres d'ouvrage privés désireux de construire, de rénover un bâtiment ou d'aménager une parcelle

49 519 élèves ont été touchés par au moins une des **1264** actions pédagogiques.



2017, années de la célébration des 40 ans de la loi sur l'Architecture de 1977.

Pour cette occasion un visuel spécifique et de nombreuses actions seront proposées par les différents CAUE. Elles sont recensées dans un agenda disponible à l'adresse suivante : <https://openagenda.com/365-jours-darchitecture-durbanisme-et-denvironnement>.



Pour aller plus loin : www.fncaue.com

21

LA VIE INTERNE



LA VIE INSTITUTIONNELLE

Une association loi 1977 sur l'Architecture, créée le 14 mai 1979.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 30 juin 2016 à 14h30 - GAP - (Hôtel du Département)

Cette Assemblée Générale s'est tenue en présence de Jean Marie BERNARD, Président du Département et de Julien AUBERT, Député de Vaucluse, Vice-Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur en charge des finances.

Julien AUBERT, qui est par ailleurs membre de la commission parlementaire du développement durable et de l'aménagement du territoire, et Rapporteur de la Mission d'information commune sur l'application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, est intervenu en qualité de grand témoin sur la récente loi relative à la Transition Énergétique, sujet majeur pour le CAUE et le Département.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 17 mars à Gap
- 3 novembre à Gap

LES RÉUNIONS DU BUREAU

Des réunions délocalisées pour aller au plus près des territoires, rencontrer les élus et faire le point sur leurs projets. Le CAUE remercie les maires pour leur accueil et la mise à disposition d'espaces de travail.

- 4 février à Château Ville-Vieille
- 21 septembre à Champcella



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 1 : Représentants des collectivités locales

- **Carole CHAUVET** : Conseillère Départementale
- **Jean CONREAUX** : Conseiller Départemental, Maire de Vallouise
- **Rémy ODDOU** : Conseiller Départemental, Maire de Lettret
- **Arnaud MURGIA** : Conseiller Départemental
- **Valérie ROSSI** : Conseillère Départementale, Maire de Puy Sanières
- **Bernadette SAUDEMONT** : Conseillère Départementale

Collège 2 : Membres élus par l'assemblée générale

- **Josiane ARNOUX** : Maire de Saint Jean Saint Nicolas
- **Christian DURAND** : Maire de Chorges
- **Maryvonne GRENIER** : Adjointe au Maire de Gap
- **Aurélié POYAU** : Adjointe au Maire de Briançon
- **Jean-Michel REYMOND** : Maire de Val des Prés
- **Gino VALERA-MICHEL** : Adjoint au Maire de Laragne-Montéglin

Collège 3 : Représentants de l'Etat

- **Pierre-Yves LECORDIX** : Direction Départementale des Territoires
- **Philippe MAHEU** : Inspection d'Académie
- **Angélique RAJAONAH** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- **Sylvain VEDEL** : Direction Départementale des Territoires

Collège 4 : Représentants des professions concernées

- **Bruno ANDRE** : Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
- **Maryline CHEVALIER** : Union des Architectes des Hautes-Alpes
- **Stéphane SCARAFAGIO** : Fédération du BTP 05
- **Paul WAGNER** : Ordre Régional des Architectes

Collège 5 : Membres associés

- **Jean-Claude DOU** : Association des Communes Forestières 05
- **Raymond MARIGNE** : Représentant de l'OPH 05

Représentant du personnel

- **Julien BRENIÈRE**

LE BUREAU

- **Arnaud MURGIA** - Président
- **Carole CHAUVET** - Vice-présidente
- **Maryline CHEVALIER** - Vice-présidente
- **Raymond MARIGNE** - Vice-président
- **Stéphane SCARAFAGIO** - Vice-président
- **Maryvonne GRENIER** - Trésorière
- **Gino VALERA-MICHEL** - Secrétaire

L'ÉQUIPE DU CAUE

Directeur

Alain MARS
 ☎ 06.71.10.11.72
 ☎ 04.92.44.14.40
 ✉ a.mars@caue05.com

Les conseillers

Architectes

Carole ROCHAS
 ☎ 06.95.48.89.05
 ☎ 04.92.44.14.41
 ✉ c.rochas@caue05.com

Annunzia TRISCHITTA
 ☎ 06.95.75.18.54
 ☎ 04.92.44.14.42
 ✉ a.trischitta@caue05.com

Urbanistes

Daisy HAQUIN
 ☎ 06.95.60.43.06
 ☎ 04.92.44.14.44
 ✉ d.haquin@caue05.com

Laurie LAUNAY
 ☎ 06.95.63.42.96
 ☎ 04.92.44.14.45
 ✉ l.launay@caue05.com

Chargé de communication et de l'évènementiel

Julien BRENIÈRE
 ☎ 06.95.82.58.10
 ☎ 04.92.44.14.43
 ✉ j.breniere@caue05.com

Assistante administrative

Barbara BAYOL
 ☎ 04.92.43.60.31
 ✉ b.bayol@caue05.com



Les formations des salariés en 2016

- Cycle d'évolution professionnelle « Membres des équipes CAUE » ; organisée par la FNCAUE
- « Réhabilitation énergétique du bâti » ; organisée par le CAUE 84
- « Concevoir et réaliser un bâtiment BEPOS, du bâtiment passif au bâtiment à énergie positive » ; organisée par Le Moniteur



ADHESION 2016

118 COMMUNES

ABRIES	EMBRUN	LES ORRES	SAINT JEAN SAINT NICOLAS
AIGUILLES	EOURRES	PELLEAUTIER	SAINT JULIEN EN
L'ARGENTIERE LA BESSEE	ESPARRON	PELVOUX	BEAUCHENE
ARVIEUX	EYGLIERS	LE POET	SAINT JULIEN EN
ASPREMONT	LA FARE EN CHAMPSAUR	POLIGNY	CHAMPSAUR
ASPRES LES CORPS	FOREST SAINT JULIEN	PRUNIERES	SAINT LEGER LES MELEZES
ASPRES SUR BUECH	FOUILLOUSE	PUY SAINT ANDRE	SAINT MARTIN DE
AVANCON	FRESSINOUSE	PUY SAINT EUSEBE	QUEYRIERES
BARATIER	GAP	PUY SAINT PIERRE	SAINT MICHEL DE
BARCILLONNETTE	GARDE COLOMBE	PUY SAINT VINCENT	CHAILLLOL
BARRET SUR MEOUGE	LA GRAVE	PUY SANIERES	SAINT PIERRE
LA BATIE MONTSALEON	GUILLESTRE	RABOU	D'ARGENCON
LA BATIE NEUVE	LA HAUTE BEAUME	RAMBAUD	SAINT SAUVEUR
LA BATIE VIEILLE	JARJAYES	REALLON	SAINT VERAN
LA BEAUME	LARAGNE MONTEGLIN	REMOLLON	SALERANS
LE BERSAC	LARDIER ET VALENCA	REOTIER	LA SAULCE
BRIANCON	LAYE	RISOUL	LE SAUZE DU LAC
BUISSARD	LETTRET	LA ROCHE DE RAME	SAVINES LE LAC
CEILLAC	MANTEYER	LA ROCHE DES ARNAUDS	SAVOURNON
CERVIERES	MOLINES EN QUEYRAS	ROCHEBRUNE	SERRES
CHABOTTES	MONETIER LES BAINS	ROSANS	SIGOYER
CHAMPCELLA	MONT DAUPHIN	SAINT ANDRE D'EMBRUN	TRESCLEOUX
CHAMPOLEON	MONTGENEVRE	SAINT APPOLINAIRE	UPAIX
CHATEAUROUX LES	MONTJAY	SAINT BONNET	VAL DES PRES
ALPES	MONTMAUR	SAINT CHAFFREY	VALSERRES
CHATEAUVIEUX	LA MOTTE EN	SAINT CLEMENT SUR	VARS
CHÂTEAU-VILLE-VIEILLE	CHAMPSAUR	DURANCE	VENTAVON
CHAUFFAYER	MOYDANS	SAINT CREPIN	VEYNES
CHORGES	NEVACHE	SAINT ETIENNE LE LAUS	LES VIGNEAUX
LES COSTES	LE NOYER	SAINT EUSEBE EN	VILLAR D'ARENE
CREVOUX	ORCIERES	CHAMPSAUR	VILLARD SAINT PANCRACE
CROTS	ORPIERRE	SAINT FIRMIN	VITROLLES

10 COMMUNAUTES DE COMMUNES

Communauté de communes de la vallée de l'Avance
 Communauté de communes du Briançonnais
 Communauté de communes du Buech Dévoluy
 Communauté de communes du Champsaur
 Communauté de communes de l'Embrunais
 Communauté de communes de l'Escarton du Queyras
 Communauté de communes Guillestrois
 Communauté de communes du Haut Buech
 Communauté de communes du Haut Champsaur
 Communauté de communes du Savinois Serre-Poncon

16 AUTRES PARTENAIRES

ADIL
 CALHAURA - SOLIHA
 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
 CHAMBRE DES METIERS
 COMMUNES FORESTIERES
 FDBTP
 GABION
 OPH 05
 PARC NATIONAL DES ECRINS
 SAFER
 SMADESEP
 ENVIROBAT / BDM
 SAMSE
 TPBM
 UNADHA

3 /

PRINCIPAUX PARTENARIATS

Le CAUE est soucieux de travailler en partenariat avec les structures et acteurs du territoire. En 2016, de nombreux partenariats se sont renforcés et de nouveaux se sont développés.

AVEC LE DÉPARTEMENT



Ce partenariat, se traduit tout au long de l'année par des actions variées. Exemples :

- Aide en matière d'architecture (appui architectural et technique sur les dossiers de demande de subventions pour le petit patrimoine, participation aux jurys de concours pour les projets portés par le Département,...)



- Accompagnement et conseil des collectivités locales en amont de leurs projets de construction et d'aménagement, en lien avec IT05

Le CAUE assiste à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration d'IT05, en tant que membre.

- Participation et/ou pilotage d'actions du Plan Climat Energie Territorial du Département (PCET) :
 - ◊ L'organisation du Grand Prix Départemental de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durable
 - ◊ La création d'un Référentiel Départemental de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durable
 - ◊ L'animation d'un Réseau Départemental de l'Urbanisme
 - ◊ Le renforcement de l'utilisation du bois local dans la construction, la réhabilitation et l'énergie
 - ◊ Engagement dans le Réseau Habitat Energie 05, fédérant les acteurs publics de l'habitat et de l'énergie (ADIL, SOLIHA, DDT, STAP, ANAH, Espaces Info Energie, Département et CAUE), qui a notamment permis la mise en place de permanences communes.

Le CAUE assiste aux Assemblées Générales ainsi qu'à de nombreux Conseils d'Administration de ses partenaires.

- Participation à l'élaboration du projet de Plateforme de la Rénovation de l'Habitat portée par le Département.

Le Directeur du CAUE assiste régulièrement aux séances plénières du Département.

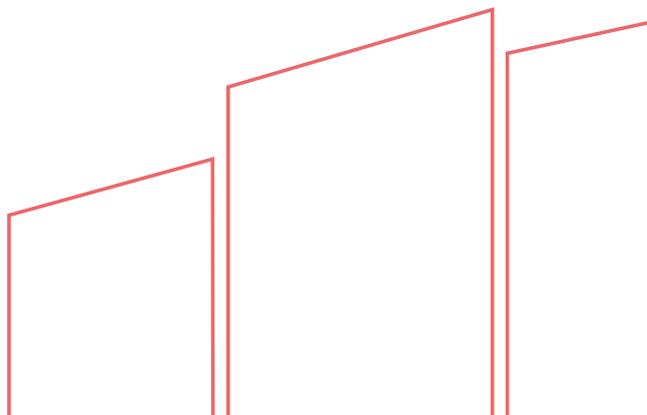


AVEC LES SERVICES DE L'ETAT



Un partenariat qui s'est naturellement poursuivi au travers :

- De relations régulières entretenues par le CAUE avec de nombreux services, sur des projets et enjeux communs avec : l'UDAP 05 / l'Unité de Conseil aux Territoires des Alpes du Sud (UICITAS) / les services de la DDT (en particulier sur les questions relevant de l'urbanisme) / la DRAC PACA (actions scolaires et séminaires régionaux / ...)
- Des relations spécifiques sur des projets et événements identifiés : organisation de visites, colloques et journées d'information / participation de la DDT et de la DRAC au jury du Grand Prix Départemental de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durable
- La participation du CAUE à des groupes de travail et actions diverses organisés par les services de l'Etat : Assises de la filière bois / Club de l'Urbanisme PACA / Réunions régionales stratégique sur l'Architecture - DRAC PACA / ...)



AVEC ENVIROBAT BDM

envirobatbdm



ZOOM

Le 31 mars 2016 à Veynes a été officialisé le lancement de la démarche BDM Montagne, adaptation de la démarche BDM à la spécificité Montagne pour laquelle le CAUE s'est impliqué.

Le CAUE a également participé au Congrès National du Bâtiment Durable, à Marseille en septembre et à « L'Envirodébat » « Intégrer l'occupant en phase conception » le 18 octobre à Marseille.

www.envirobat-med.net/batiments-durables-mediterraneens

2016 a été marquée par le renouvellement et le rallongement de la convention jusqu'au 31/12/2020 qui prévoit par exemple :

- La diffusion de la démarche BDM auprès des collectivités et prescripteurs avec l'identification du CAUE comme relais départemental d'Envirobat BDM,
- La mutualisation et mise en commun des outils, compétences, expertises développés par chaque partenaire,
- La mise en place de 4 événements annuels dans le Département (commission de labellisation / formation « Retours d'expérience bâtiments BDM » / formation « Accompagnateur BDM » / visite de chantier d'un bâtiment BDM)
- L'extension du partenariat à IT05 pour la problématique énergétique dans les bâtiments.

AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS



BOIS DES ALPES / COMMUNES FORESTIERES / FIBOIS 04-05 / Préfecture / Département

Ce partenariat a été dynamisé en 2016, en particulier par les assises de la filière bois des Hautes-Alpes organisées par le Préfet le 20 janvier 2016, dont l'objectif est de conduire une action collective en faveur des professionnels du bois et de la forêt, ainsi que par la journée d'information Pourquoi et comment construire en Bois certifié Bois des Alpes TM, organisée le 22 avril 2016 (voir en partie événementiel).

Sur le terrain et au quotidien, le CAUE présente et promeut auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre la construction bois et particulièrement la construction en bois certifié bois des alpes, qui permet de garantir la provenance et l'utilisation locale des bois tout en facilitant leur inscription dans les cahiers des charges de la commande publique.

AVEC LE SYME 05



(Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes)

Ce partenariat important s'est renforcé, avec plusieurs faits marquants en 2016 :

- La signature officielle, le 2 février, d'un partenariat pour « Aller ensemble vers la transition énergétique », qui marque la volonté commune du Département, d'IT05, du Syme 05 et du CAUE de construire un guichet unique en matière d'ingénierie publique et parapublique.
- Un guide, recensant et présentant les types de conseils proposés aux collectivités et les actions en commun, a été publié.
- Un accompagnement technique par le CAUE et PHARE, d'un projet de réalisation du 1^{er} bâtiment à énergie positive dans le département, mettant l'accent sur les éco-matériaux.

AVEC RTE



Le partenariat CAUE - RTE a pris en 2016 une dimension nouvelle, avec la signature d'une convention sur 2 ans reconductible, qui identifie le CAUE comme co-animateur du dispositif technique PAP « Plan d'Accompagnement de Projet ».

Ce dispositif prévoit que les fonds PAP, gérés par le Préfet, soient réservés aux communes impactées par les lignes aériennes du projet Haute-Durance pour « la mise en œuvre d'actions de développement économique local durable ». L'enjeu est particulièrement important, puisque ce fond représente près de 7 millions d'euros et concerne 22 communes.

Concrètement, le CAUE renseigne les communes sur le dispositif, les aide à élaborer les dossiers et projets d'aménagement, et facilite le dépôt des demandes. Il assiste RTE dans la phase d'instruction des demandes de financement en partenariat avec la Préfecture.



ZOOM

En juillet 2016, 6 premiers dossiers ont été acceptés par le Préfet dans les communes de :

- **Saint-Martin de Queyrières :**

Rénovation de chapelles et églises,
Isolation thermique de bâtiments publics,

- **L'Argentière-la-Bessée :**

Aménagement l'entrée Sud,
Aménagement de la Rue des Ecoles

- **Champcella :**

Rénovation et extension de l'école et de la
salle polyvalente,

- **Savines-le-Lac :**

Aménagement des espaces publics du
Pôle XX^{ème}.

Ces 6 dossiers représentent 1 924 000 € de travaux avec une aide de 910 000 € du fonds PAP RTE.

AVEC L'UNADHA



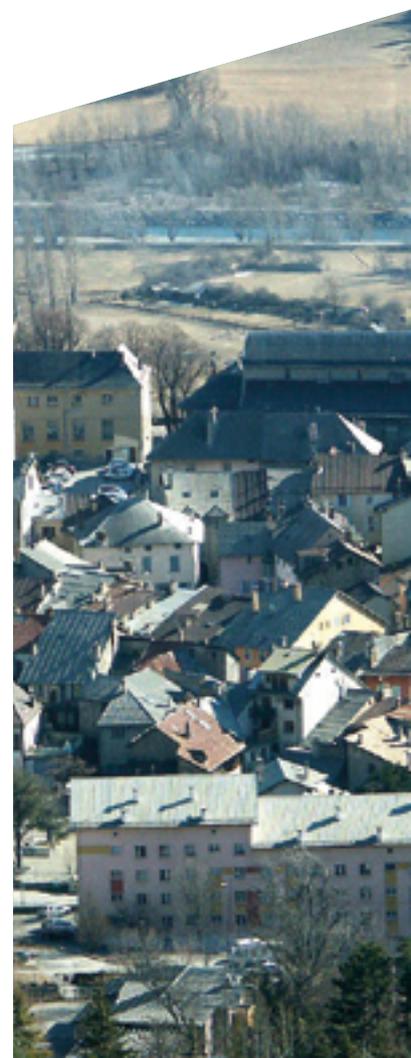
(Union des Architectes des Hautes-Alpes)

Le CAUE est un membre actif de l'association et participe aux réunions thématiques d'information et d'échanges, ainsi qu'aux visites qu'elle organise.

MAIS AUSSI...

- Réunions périodiques et Assemblée Générale de l'association UNADHA
- Réunions et assemblée générale des Communes Forestières des Hautes-Alpes
- Colloque Fibois à Tallard
- Comité de suivi du PDLIPH-PE
- Comité Départemental de la Filière Bois des Hautes-Alpes
- Réunions périodiques avec les CAUE PACA

Sans oublier nos partenaires qui ont contribué au financement de ce rapport d'activités et que nous remercions : RTE, TPBM.



RÉNOVATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN HAUTE-DURANCE

DE NOUVELLES LIGNES ÉLECTRIQUES, DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR NOTRE VALLÉE

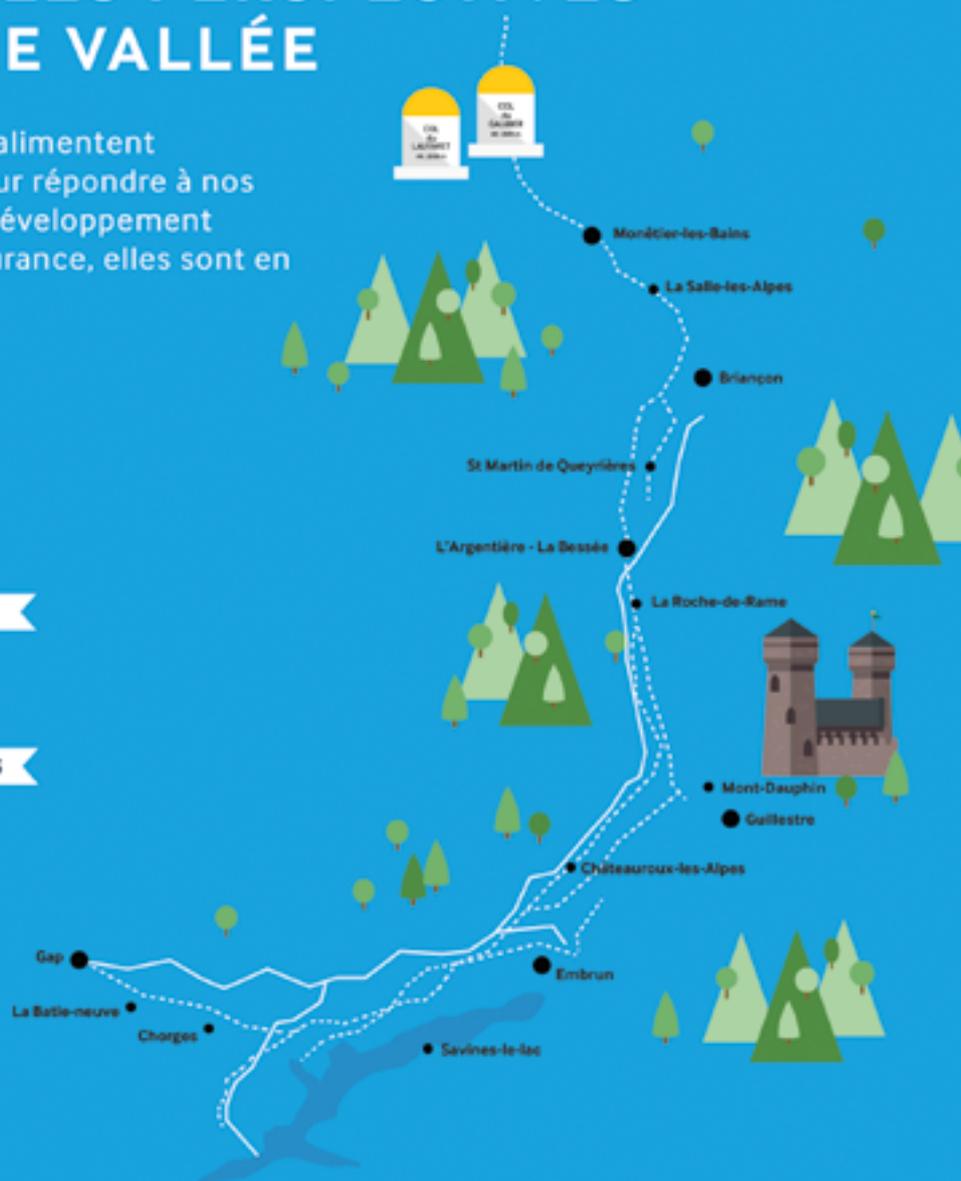
Les lignes électriques qui alimentent la vallée sont vétustes. Pour répondre à nos besoins quotidiens et au développement de la vallée de la Haute-Durance, elles sont en cours de rénovation.

UN RÉSEAU AÉRIEN RÉDUIT DE MOITIÉ

314 pylônes supprimés sur les 670 actuels

100 km lignes aériennes actuelles enterrées

2020 fin des travaux



PLUS D'INFORMATIONS...
SUR INTERNET !



Photos, vidéos, cartes et infographies... Informez-vous sur l'avancée des travaux, les dernières actualités et le programme de rénovation des lignes électriques en Haute-Durance. Rendez vous sur le site internet : www.hautedurance.fr

Rte
Réseau de transport d'électricité

RTE - Base d'aménagement
Aérodrome de Saint Crépin - 05600 Saint Crépin
www.hautedurance.fr

T : 04 92 52 34 19
Mail : rte-haute-durance@rte-france.com

DES PARTENARIATS NOUVEAUX

AVEC PHARE - POUR LES HAUTES-ALPES RÉUSSIR ENSEMBLE



PHARE est une association créée en novembre 2015, qui vise à réunir les acteurs économiques haut-alpins (fédérations, institutions et syndicats professionnels...), afin de favoriser l'émergence de projets de construction, d'aménagement, de requalification dans les Hautes-Alpes.

Le CAUE est membre fondateur et adhérent de PHARE.

AVEC L'ADDET

(Agence Départementale de Développement Economique et Touristique)



Ce partenariat s'est développé autour du projet d'élaboration d'une stratégie de labellisation patrimoniale des villages du Buëch (Label National « Petites Cités de Caractère »), qui vise à développer les territoires par la valorisation du patrimoine architectural et urbain.

Parmi les temps forts, la présentation aux élus et acteurs concernés du label par son animateur national, à l'invitation du Département, de l'ADDET et du CAUE.



41

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS PUBLICS DE QUALITÉ.

En 2016, le CAUE est intervenu auprès de 41 communes



41



Un conseil spécifique

- En amont de la programmation ou de la maîtrise d'œuvre
- Neutre et objectif
- Ancré et parfaitement adapté au territoire
- Faisant de la réflexion préalable et de la concertation une priorité
- Sur mesure au travers de :
 - ◊ conseils ponctuels
 - ◊ accompagnements sur le moyen et long terme (signature de conventions de partenariat)
 - ◊ participations à des actions structurantes auprès de collectivités et/ou de partenaires (concours d'architecture, plan paysage, schéma d'aménagement, comité de pilotage d'étude ou de réflexion...).



Pour des projets...

- d'aménagements architecturaux et urbains (aménagement d'espaces publics, création ou rénovation de bâtiments publics, ...)
- d'élaboration / révision des documents d'urbanisme (PLU, cartes communales...)
- en lien avec les compétences des collectivités en matière d'autorisation d'urbanisme.



Pour aider la collectivité

- Dans sa réflexion préalable essentielle à la parfaite définition des besoins, des enjeux et à la validation de l'opportunité du projet,
- A développer la concertation avec les élus, les usagers,...
- Dans la mise en place d'une procédure de recrutement d'un programmiste

Nos moyens humains :
2 architectes et 2 urbanistes
sont en charge de cette mission.

LA LOI MOP :

Lorsqu'un maître d'ouvrage public est porteur d'un projet, la loi MOP, dans son article 2, lui fait obligation de définir le programme de son opération et d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle. Le programme y est défini dans ce même article par les termes suivants :

- « Le maître d'ouvrage définit dans le programme les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale,

fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage.»

- Le code des marchés publics dans son article 5 et l'ordonnance de 2005 dans son article 10 précisent que le maître d'ouvrage doit définir les besoins à satisfaire avant tout lancement d'une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre.

AMENAGEMENTS ARCHITECTURAUX ET URBAINS

Pour quels enjeux ?

- la définition des besoins et des enjeux,
- la mise en place et l'animation d'une concertation avec les usagers,
- la vérification de l'opportunité du projet,
- l'aide au recrutement du programmiste (rédaction d'un cahier des charges, analyse des offres, participation à l'audition des candidats...).

EN 2016, ONT ÉTÉ CONCERNÉS...

ASPREMONT

Recommandations architecturales sur la pose de panneaux solaires sur le toit de la chapelle attenante à l'église communale.

CERVIERES

Réhabilitation de l'ancienne école communale pour y installer les locaux de la mairie.

CREVOUX

Extension et restructuration du foyer nordique de la Chalp.

GAP

Guide de Recommandations architecturales.

GUILLESTRE

Etude de mobilité, de valorisation du patrimoine et de programmation des espaces publics.

LE-SAUZE-DU-LAC

Etude de programmation pour la création d'un hangar pour les services techniques, restructuration des locaux de la mairie et création d'un espace de rencontre et de jeux pour enfants.

PELVOUX / VALLOUISE

Création d'un nouveau groupe scolaire.

SAINT-ANDRE-D'EMBRUN

Aménagement paysager du centre du village.

SAINT-JULIEN-BEAUCHENE

Recommandations architecturales pour la réalisation d'un sas d'entrée pour un bâtiment existant et accueillant le syndicat d'initiatives.

SAINT-MARTIN DE-QUEYRIERES

Étude de programmation des espaces publics, secteur de l'Isclé de Prelles.

SAVOURNON

Etude sur la requalification urbaine, paysagère et architecturale d'espaces publics, réflexion sur la réhabilitation de l'école, requalification de logements communaux et d'une halle communale.

SERRES

Réalisation d'un nouveau groupe scolaire.

SIVOM LA GRAVE-VILLAR D'ARENE

Réalisation d'un nouveau groupe scolaire.

VEYNES

Revitalisation du centre bourg.

VENTAVON

Réflexion sur la réorganisation des locaux de la mairie, de l'école, et de leurs espaces extérieurs.



ZOOM

VEYNES : Revitalisation du centre bourg

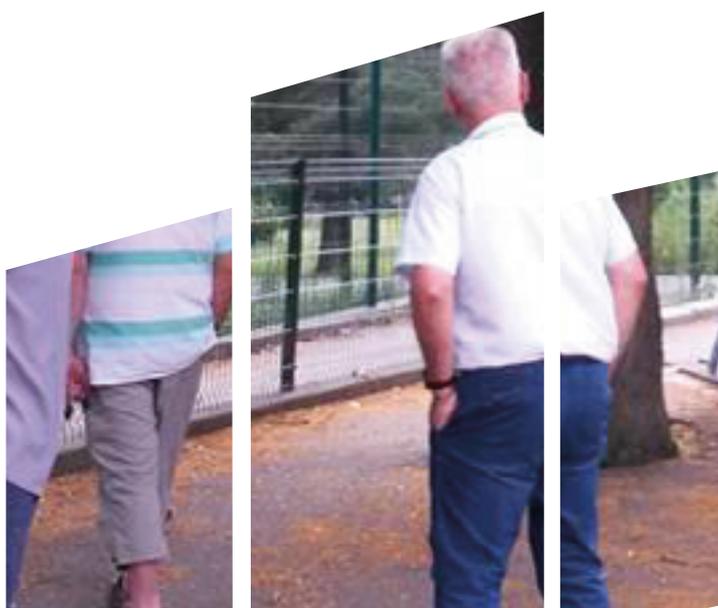
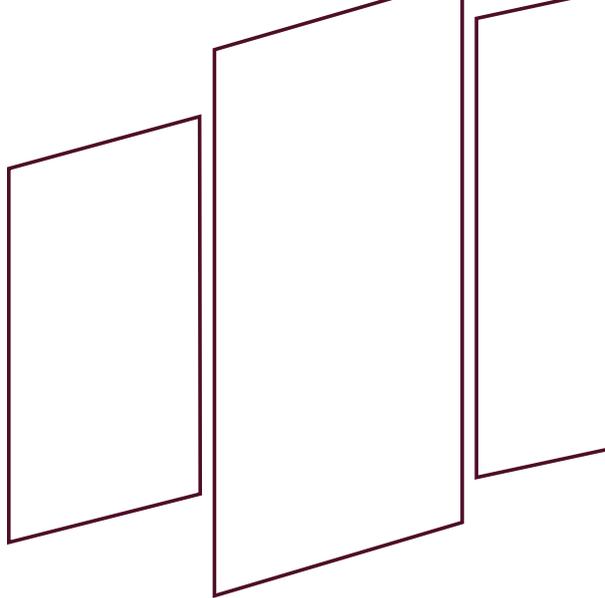
Programmation urbaine et architecturale
L'étude porte sur :

- l'aménagement et la valorisation d'espaces publics et privés (lorsqu'ils présentent un intérêt) du centre urbain,
- la valorisation du patrimoine (bâti, végétal, vues, ..),
- la requalification des circulations et espaces de stationnement,
- la requalification de certains secteurs à enjeux (entrées de ville, plan d'eau, quartier de la gare, ...),
- le devenir des logements privés dégradés et peu utilisés du centre bourg.

La démarche a été initiée suite à une candidature non retenue pour le programme AMI.

Cette mission a été assurée en associant différents partenaires tels que le STAP, la DDT, les paysagistes et architecte conseil de l'état et s'est traduite par :

- l'écriture du cahier des charges pour recruter un programmiste (2015)
- le lancement de l'appel d'offre (2015),
- la réception, l'analyse des offres, ainsi que l'audition des candidats (2016),
- la participation à la réunion de démarrage entre le programmiste et le maître d'ouvrage,
- la participation à la réunion de présentation du diagnostic.



DOCUMENTS D'URBANISME

Pour quels enjeux ?

- Faciliter le choix de la commune avec :
 - ◊ la présentation de la réglementation en vigueur et des dernières modifications législatives et réglementaires,
 - ◊ la présentation des différentes procédures.
- Rédiger un cahier des charges personnalisé, mettant clairement en avant les enjeux et objectifs que la commune souhaite voir pris en considération,
- Analyser les offres et auditionner les candidats.

RÉVISION GÉNÉRALE DU POS POUR ÉLABORATION D'UN PLU

- Aspremont
- Jarjayes
- Aspres-sur-Buëch
- Saint-André d'Embrun
- Baratier
- Savournon
- La Beaume
- Villar d'Arène
- Guillestre

ÉLABORATION D'UN PLU

- Saint-Sauveur

ELABORATION D'UNE CARTE COMMUNALE ET D'UN CAHIER DE PRESCRIPTIONS

- Aspres-les-corps
- Buissard

ELABORATION D'UNE AVAP

- Guillestre
- Le Monétier les Bains

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

- Laragne-Montéglin
- Saint Véran
- Molines en Queyras
- Valsерres
- Le Monétier les Bains
- Vars
- Orcières
- Les Vigneaux
- Saint Clément sur Durance



Parole donnée à... Gino VALERA,

Adjoint au Maire de Laragne-Montéglin chargé de l'Environnement et du Cadre de Vie
Secrétaire du CAUE

« L'aide apportée par le CAUE à notre commune a été réelle, nous permettant d'engager de manière éclairée et dans de bonnes conditions la révision de notre PLU.

Le CAUE nous a présenté et expliqué à nous, les élus ainsi qu'aux techniciens de la commune, les enjeux de la réflexion que nous devons mettre en place. Il a formalisé nos besoins en rédigeant un cahier des charges prenant en compte plusieurs projets d'ampleur pour la commune (une friche industrielle à réhabiliter en centre-ville, un lotissement de 8000 mètres² à créer, ainsi qu'un projet de 4 hectares en entrée de ville).

Enfin, il a été présent à nos côtés aussi bien pour nous accompagner lors de l'analyse des offres mais aussi lors de l'audition des candidats. »

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Le CAUE est par définition un partenaire essentiel des collectivités pour toutes les questions liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement public.

Il peut aussi bien renseigner directement la collectivité que l'accompagner vers d'autres partenaires compétents.

EXEMPLES 2016

BARATIER

Conseil ponctuel pour la réhabilitation de la Maison Haffa (Domaine des Clôtures).

BARCILLONNETTE

Réunion d'information sur les documents d'urbanisme (avec le SCOT de l'aire gapençaise et la DDT05).

CHATEAUROUX-LES-ALPES

Atelier paysage avec le Parc National des Ecrins.

CHATEAUVIEUX

Note sur l'intégration paysagère d'un coffret de fibre optique.

GAP

Conseil ponctuel sur des dossiers importants d'aménagements urbains.

LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Note préalable à la restructuration du bâtiment abritant la mairie.

PELVOUX

Note de préconisations architecturales préalable à la restauration de 3 chapelles.

POLIGNY

Réunion d'information aux élus sur la carte communale, le PLU et le RNU.

SAINT-CHAFFREY

Réunion d'information aux élus sur le PLU.

VALSERRES

Note sur le projet de rénovation d'une grange en appartements communaux.

VITROLLES

Consultation sur les articles relatifs à l'architecture (6, 7, 10, 11) dans le cadre de la mission d'accompagnement de la commune par le CAUE pour la réalisation de son PLU.



Parole donnée à... Carole CHAUVET,

Conseillère Départementale
Présidente de l'OPH 05
Vice-Présidente du CAUE

Le CAUE a une grande connaissance du territoire, de ses spécificités, mais aussi de ses acteurs. Ce qui lui permet, au-delà de sa mission, au-delà de son « conseil », d'engager et d'orienter les porteurs de projet afin qu'ils mobilisent plus largement les acteurs pertinents et concernés. C'est un atout essentiel pour les élus qui sollicitent l'accompagnement de leur collectivité par le CAUE. Ainsi l'OPH 05 intervient sur la commune de Baratier, dans le cadre d'un projet ambitieux mêlant logement social, accession à la propriété, création de locaux destinés aux services d'aide à la personne (maison de santé)..

PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS

- « Construction d'un centre d'entretien et d'intervention » sur la commune de Saint Martin de Queyrières ; maître d'ouvrage DIRMED.
- « Construction d'un centre thermo minéral du Plan de Phazy » ; maître d'ouvrage Communauté de communes du Guillestrois
- « Construction de la médiathèque de Chorges » : maître d'ouvrage commune de Chorges
- « Réalisation d'un complexe aquatique multifonctionnel » ; maître d'ouvrage Communauté de communes de Tallard

www.tpbm-presse.com

tpbm
— SEMAINE PROVENCE



20 €* PAR AN

ABONNEZ-VOUS

04.91.13.66.19

abonnement@presses-legales.com

**ADOPTÉZ LE JOURNAL LEADER
DANS LA PUBLICATION DES APPELS D'OFFRES,
AVIS DE TRAVAUX ET ANNONCES LEGALES EN RÉGION PACA**

Abonnez-vous et retrouvez chaque semaine dans **tpbm Semaine Provence :**

- ✓ Toute l'actualité régionale du bâtiment à travers ses rubriques artisanat, Btp, architecture, aménagement, urbanisme, juridique...
- ✓ Tous les appels d'offres lancés dans la région ainsi que les nouveautés techniques.
- ✓ La vie des sociétés commerciales, et les ventes aux enchères de la région.

OUI, JE M'ABONNE AU PRIX DE 20 €* TTC PAR AN :

je reçois mon magazine **tpbm**, je bénéficie du web abonné en illimité et de la newsletter.

Nom..... Prénom.....

Entreprise..... Activité.....

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Email..... Téléphone.....

L'ADRESSE MAIL EST INDISPENSABLE POUR OUVRIR VOS CODES D'ACCES WEB

JE RÈGLE :

par chèque bancaire je joins mon règlement à l'ordre des PUBLICATIONS COMMERCIALES
Adresse postale : Publications commerciales - 32 Cours Pierre Puget CS 20095 - 13281 Marseille cedex 06

je m'abonne en ligne sur www.tpbm-presse.com

je désire une facture

Date et signature

tpbm

Hebdomadaire professionnel s'adressant aux dirigeants et cadres du secteur du BTP, Travaux Publics et second œuvre, aux élus, ingénieurs et cadres territoriaux de la région Paca ainsi qu'aux professions juridiques et comptables. Habilité à publier les annonces légales et les avis de travaux pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

SERVICE ABONNEMENT : 04.91.13.66.19

* TARIF VALABLE JUSQU'AU 31/12/2017

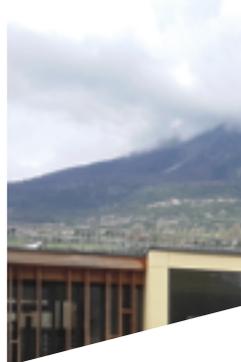
5/

EVÈNEMENTIEL

Le CAUE s'implique régulièrement dans l'organisation d'évènements en étant attentif :

- à travailler en « réseau d'acteurs » (sur les thématiques telles que l'habitat, l'énergie, le bois, l'urbanisme, etc...),
- à jouer un rôle moteur dans le développement des partenariats.

Par ailleurs, le pilotage de plusieurs actions du PCET du Département conduit le CAUE à organiser régulièrement des évènements avec ses partenaires. Le CAUE peut donc en être le pilote ou un des partenaires associés.



5/

LES VISITES

Le CAUE a été partenaire ou soutien de plusieurs visites de terrain, telles que :

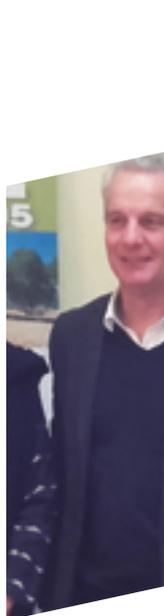
- visites à Sigoyer de bâtiments rénovés avec des exigences thermiques efficaces et des éco matériaux (discussions et échanges sur la laine de bois, la ouate de cellulose, l'apport de lumière naturelle, l'isolation efficace, matériaux locaux, tuiles, VMC, mise en œuvre, confort d'usage...) ; évènement organisé dans le cadre de la 7^{ème} fête de l'énergie, avec L'Espace Info Energie de Gap et Fibois, le 8 octobre 2016,
- visite d'un Eco Hameau tout bois en fin de chantier (Les Allouviers, Romette) et de l'usine d'isolants Valnat Chanvre (Veynes), organisée par Fibois 04-05 et soutenue par le Département et le CAUE, le 20 juillet 2016.

LA COMMISSION BDM - VEYNES 31 MARS 2016

En partenariat avec Envirobat BDM et le Département

Cette commission a également permis de présenter aux participants :

- La démarche Bâtiment Durable de Montagne
- Le Grand Prix Départemental de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction durable.



LES JOURNÉES D'INFORMATION

«Programmer l'aménagement de votre commune» / Journée d'information

Action en lien avec le PCET du Département / Réseau de l'urbanisme 05

Partenariat MIQCP



Gap, 14 novembre 2016

80 participants (élus, techniciens, bureaux d'études...)

Le Département et son Agence d'Ingénierie Territoriale (IT05), la Direction Départementale des Territoires (DDT 05) et le CAUE ont organisé cette journée qui a également marqué le lancement officiel du Réseau de l'Urbanisme 05, dont l'objectif est de renforcer les synergies et les complémentarités entre les acteurs du territoire impliqués sur les problématiques liées à l'urbanisme.

Les exposés de Patrick CHOTTEAU, Architecte Urbaniste en Chef de l'Etat et secrétaire général adjoint de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) ont été ponctués par des exemples locaux au travers de témoignages des maires de Guillestre, Le Sauze du Lac, Orcières, Ribiers, Sigoyer, Veynes.



Parole donnée à... Jean-Claude DOU,

Président des Communes Forestières

« La construction en bois local permet la valorisation de nos bois et forêts ; elle est un enjeu réel pour notre territoire et son économie. Il est donc extrêmement utile et important que nous puissions œuvrer ensemble, chacun à notre niveau, chacun selon nos domaines d'intervention pour promouvoir la construction en bois local.

De ce point de vue le partenariat constitué pour organiser ce colloque a parfaitement porté ses fruits.

Le CAUE intervient auprès des collectivités porteuses de projets de construction en phase amont. Il joue ainsi un rôle essentiel pour porter notre message. »

Pourquoi et comment construire en Bois certifié Bois des Alpes™ ? / Journée d'information et d'échanges

Réseau des structures /acteurs filière construction bois Embrun, vendredi 22 avril 2016.

74 participants (élus maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, techniciens...)

Dans la continuité des assises de la filière bois des Hautes-Alpes (initiées par M. le Préfet des Hautes-Alpes et co-organisées avec le Président du Département des Hautes-Alpes), cette journée a constitué une première action visant à dynamiser la filière bois locale, en encourageant le développement de la construction et de la réhabilitation avec du bois certifié BOIS DES ALPESTM.

Outre les interventions des représentants des structures organisatrices, cette journée a permis de découvrir les exemples concrets de :

- L'école de Guillestre (intervention de Dominique MOULIN, adjoint au maire)
- La galerie de l'Alpe au Col du Lautaret et l'habitat participatif HABRICO à Briançon (interventions de Jérôme VOUTIER, architecte des bâtiments ; Anne BAYROU, dirigeante de l'entreprise Chalets Bayrou ; Jérôme HILAIRE, dirigeant associé de la scierie Hilaire et fils)
- La maison du Tourisme de Château Ville vieille, (Interventions de : Christian LAURENS, Président de la Communauté de Communes du Queyras ; Gilles COROMP, architecte du bâtiment ; Franck FAURE-BRAC, dirigeant de l'entreprise de charpente AMC)

Et s'est conclue par 2 visites guidées et commentées :

- Le lycée Alpes et Durance, par l'architecte (Gilles COROMP), et le charpentier (Franck FAURE-BRAC),
- La scierie, par le dirigeant (Franck Mostachetti).



LES FOIRES ET SALONS



**GAP FOIRE EXPO –
14 - 22 mai 2016**

**Participation au stand
commun du Réseau Habitat
Energie**

En partenariat avec : ADIL,
PACT, DDT, STAP, ANAH,
Département

3^{ème} année consécutive où les
techniciens du CAUE ont pu,
aux côtés de ses partenaires,
renseigner particuliers et
professionnels, tant pour la
construction neuve que pour
la rénovation de bâtiments.

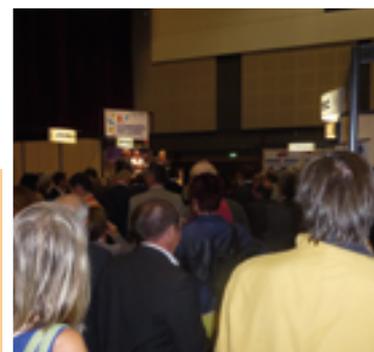


**SALON DES MAIRES ET DES
COLLECTIVITES LOCALES
2016, 1^{er} juin**

**Porte de Versailles à Paris.
En partenariat avec la FNCAUE**

Le CAUE 05 a été présent sur
le stand de la FNCAUE pour
le lancement du mini-guide
«Bien choisir l'architecte et
son équipe pour les marchés
publics de maîtrise d'œuvre»,
élaboré conjointement par
l'Ordre des architectes, le
Secrétariat Général et la Direction
générale des patrimoines du
ministère de la Culture et de la
Communication, la MICQCP et
la Fédération nationale des
CAUE.

Il a également contribué à la
tenue du stand aux côtés de
représentants de la FNCAUE
et d'autres CAUE.



**4^{ème} SALON DES MAIRES
DES HAUTES-ALPES - 30
septembre 2016 - GAP**

**Organisé par l'AMF 05 et le
Dauphiné Libéré**

Le CAUE a tenu l'un des 42
stands des partenaires et
prestataires des collectivités
présents.

Fréquenté cette année par
plus de 200 élus haut-alpins,
ce salon est un moment
essentiel de rencontre avec
les élus et d'échange sur leurs
projets.

LE GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION DURABLE (MARS – SEPTEMBRE 2016)

Ce Grand Prix Départemental relève de l'action 20 du Plan Climat Energie Territorial du Département des Hautes-Alpes (PCET), dont le pilotage est confié au CAUE.

Les objectifs principaux :

- Recenser et valoriser les bonnes pratiques dans la construction et l'aménagement, parce que dans les Hautes-Alpes aussi il se fait des choses vertueuses,
- Mettre à l'honneur les savoir-faire de nos architectes, entreprises et artisans,
- Valoriser les investissements portés dans les Hautes-Alpes,
- Créer une émulation au niveau des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre,

Il a concerné les bâtiments et aménagements publics, mais également les maisons individuelles et constructions privées, aussi bien en neuf qu'en réhabilitation, qui ont notamment été évalués au regard :

- des **choix et performances énergétiques** (type d'énergie et niveau de performance),
- du **choix des matériaux** (qualité et capacité technique, provenance - industriels, biosourcés, locaux),
- de **la qualité architecturale, urbaine et paysagère** (architecture, rapport au site et au paysage),
- de **la démarche de projet** (programme, cohérence globale, concertation),
- de **l'enjeu foncier** (économie, densité, continuité urbaine,...),
- de **l'implication de professionnels qualifiés dans le projet.**

EN QUELQUES CHIFFRES...

72 BÂTIMENTS HAUT-ALPINS
QUI ONT CANDIDATÉ
(ENTRE LE 8 MARS ET LE 10 JUIN)



**16 MEMBRES DU JURY
RÉUNIS LE 6 SEPTEMBRE**

(DÉPARTEMENT, CAUE, DDT05, DRAC PACA, FBTP05, CCI,
CHAMBRE AGRICULTURE, BOIS DES ALPES, ENVIROBAT BDM, ...)

140
+DE

**PARTICIPANTS À LA
REMISE DES PRIX**



25 LAURÉATS
AU SEIN DE **8** CATÉGORIES



ZOOM

La Cérémonie de Remise des prix - Château de Montmaur (propriété du Département), jeudi 29 septembre 2016

« Co-présidée » par Arnaud MURGIA, Président du CAUE 05, et Marc VIOSSAT, Vice-Président du Département en charge des ressources naturelles, de l'énergie du Climat et des déchets, elle a rassemblé plus de 140 personnes présentes dont :

- de nombreux élus départementaux et municipaux,
- de nombreux partenaires du Département et du CAUE, qui ont été associés à la remise des prix (Services de l'Etat : DDT 05 / Fédération du BTP 05 / Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre d'Agriculture / SAFER 05 / Union des Architectes des Hautes-Alpes - UNADHA 05 / Syndicat des Architectes UNFSA / Association des Communes Forestières 05 Bois des Alpes / Fibois 04-05/Envirobat BDM/Agence Départementale de Développement Economique et Touristique - ADDET 05 / Office Public de l'Habitat - OPH 05),
- de nombreux architectes, maîtres d'œuvre, professionnels de la construction et de l'aménagement (entreprises, artisans, bureaux d'études...).



Parole donnée à... Marc VIOSSAT,

Vice-Président du Département en charge des ressources naturelles, de l'énergie du climat et des déchets

72 candidatures, 25 lauréats, plus de 140 personnes, élus, maîtres d'œuvre, architectes, entrepreneurs et artisans, présents lors de la remise des prix... Ce 1^{er} Grand Prix a été un succès important, qui a également montré qu'une telle opération manquait dans le Département.

Action du Plan Climat Energie Territorial du Département (PCET), il s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste du Département, que nous voulons porter et développer en lien avec les acteurs du territoire.

Il ne fait pour moi aucun doute que la force du partenariat entre nos deux structures, l'engagement du CAUE et de nombreux partenaires ont fortement contribué à la réussite de cet évènement.

Rendez-vous pour le Grand Prix 2017 !



Parole donnée à... Maryline CHEVALIER, Présidente de l'UNADHA, Vice-Présidente du CAUE

Ce 1^{er} Grand Prix a été un temps fort de l'activité du CAUE, pour lequel j'ai souhaité, en ma qualité de Présidente de l'UNADHA m'investir pleinement et avec beaucoup d'intérêt.

En effet, il a contribué à valoriser la qualité des constructions et des aménagements au travers des choix réalisés, des efforts consentis, des savoir-faire mobilisés par l'ensemble des acteurs, à tous les niveaux du projet.

Il a ainsi toute sa place dans les actions que doit continuer de porter et développer le CAUE !

LE PALMARES

Catégorie Bâtiments Publics :

- 1^{er} PRIX : La Maison du Tourisme du Queyras
- 2^{ème} PRIX : Le Refuge de l'Aigle - La Grave
- 3^{ème} PRIX : L'Ecole de Guillestre

Catégorie Espaces Publics :

- 1^{er} PRIX : Aire multiservices de l'Embrunais - Baratier
- 2^{ème} PRIX : Aménagement de plages publiques par le SMADESEP
- 3^{ème} PRIX : La baignade flottante de la plage de Bois Vieux - Rousset

Catégorie Bâtiments Tertiaires :

- 1^{er} PRIX : Pôle d'innovation économique - Briançon
- 2^{ème} PRIX : Bâtiment expérimental du Gabion - Saint Sauveur
- 3^{ème} PRIX : Chambres d'hôtes au chant du Riou - Saint Michel de Chaillol

Catégorie Habitat Collectif :

- 1^{er} PRIX : Résidence les Lodges de Charance - Gap
- 2^{ème} PRIX : Résidence les Soléiades - Embrun
- 3^{ème} PRIX : Résidence Moulin Tavelier II - La Salle Les Alpes

Catégorie Bâtiments Agricoles :

- 1^{er} PRIX : Bergerie de M. Jean Marc GARNIER - Ceillac
- 2^{ème} PRIX : Hangar-frigo à fruits de M. Grégoire DELABRE - Barillonnette
- 3^{ème} PRIX : Les Ecuries Guasco - Baratier

Catégorie Habitat Individuel :

- 1^{er} PRIX : Maison individuelle - Embrun
- 2^{ème} PRIX : Maison individuelle - La Roche des Arnauds
- 3^{ème} PRIX : Maison individuelle - Gap
- PRIX SPECIAL : Maison sur pilotis - Pelleautier

Catégorie Construction Bois Paille :

- 1^{er} PRIX : Bâtiment expérimental du Gabion - Saint Sauveur
- 2^{ème} PRIX : Maison individuelle - Embrun
- 3^{ème} PRIX : Maison individuelle - Embrun

Catégorie Construction Bois :

- 1^{er} PRIX : La Maison du Tourisme du Queyras - château Ville-Vieille
- 2^{ème} PRIX : Le Refuge de l'Aigle - La Grave
- 3^{ème} PRIX : La Galerie de l'Alpe - Le Monétier les Bains

6/

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Une mission traditionnelle et un service gratuit à destination des personnes désireuses de construire ou de rénover.

En 2016, ce sont 76 permanences qui ont été proposées par le CAUE

Une grande partie de ces permanences architecturales est aujourd'hui proposée dans le cadre de permanences communes aux membres du Réseau Habitat Energie des Hautes-Alpes. Elles rassemblent en un même lieu les principaux acteurs du conseil afin d'élargir les compétences mobilisées et par conséquent la nature, la qualité et la précision du conseil apporté sur :

- l'architecture,
- l'urbanisme et les demandes d'autorisation d'urbanisme,
- le fiscal,
- le juridique,
- les économies et performances énergétiques,
- les matériaux à privilégier,
- les aides financières.



Parole donnée à...

Maryvonne GRENIER,

Vice-Présidente du Département, en charge de l'éducation et de la jeunesse
Adjointe au Maire de Gap en charge du développement durable du territoire, de l'urbanisme et de la sécurité civile
Trésorière du CAUE

Sur des projets sensibles ou à fort enjeu, la ville de Gap est attentive à privilégier autant que possible la concertation avec le lotisseur ou le promoteur. Dans cette démarche, les élus et services techniques de la ville sont assistés de l'architecte du CAUE.

L'intérêt est de travailler ensemble le projet et ses enjeux en matière par exemple d'adaptation au terrain, d'implantation, de volumétrie, d'aspect architectural (ordonnancement des façades, matériaux et teinte), de démarche bioclimatique ou durable, de maillage du projet avec le quartier existant, des circulations transversales...

C'est un moyen efficace pour renforcer la qualité des projets.



669 Conseils
dispensés en 2016

360 dans le cadre
des permanences

167 par tél
ou mail

142 demandes
des collectivités



Gap : 150 soit 41 %

Briançon : 125 soit 35 %

Embrun : 60 soit 17 %

Serres : 25 soit 7 %



43 % de constructions nouvelles

57 % de rénovations de bâtis existants

75 % de maisons individuelles

15 % de bâtiments d'activités

10 % de bâtiments collectifs

SOLIDARITÉ

DÉPLACEMENTS

ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE

CULTURE

JEUNESSE

SPORTS

AIDE AUX COMMUNES

Le Département des Hautes-Alpes

- ▶ Présentation
- ▶ Offres d'emploi
- ▶ Délibérations et actes
- ▶ Marchés publics
- ▶ Appels à projets
- ▶ Hautes-Alpes Le Mag
- ▶ Reportages vidéos
- ▶ Système d'Information Géographique
- ▶ Espaces collaboratifs

Accueil > Actualités

A- A+ A ↻ ↺ ✉

[VIDÉO] Le dispositif "Habitat & Énergie"



DICI TV vous emmène à la découverte du dispositif "Habitat & Énergie" du Département des Hautes-Alpes.

Dans le cadre d'un partenariat avec DICI TV, la chaîne des Alpes du Sud diffuse un magazine hebdomadaire consacré aux missions du Département et à ses métiers.

Ces reportages sont diffusés sur DICI TV aux horaires suivants :

- Jeudi : 6h15, 8h15, 20h30 et 00h25
- Vendredi : 6h15, 8h15, 13h30 et 17h55

Découvrez aujourd'hui le dispositif "Habitat & Énergie".

[Cliquez ici pour consulter tous nos reportages vidéos](#)

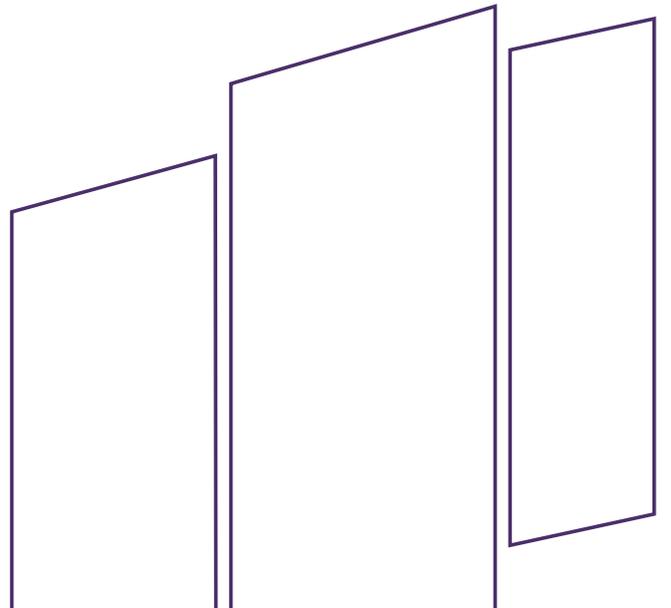
[Visitez le site "Énergie & Climat"](#)



ZOOM

Un reportage de DICI TV consacré aux permanences communes du Réseau Habitat Énergie a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Département des Hautes-Alpes et la chaîne DICI TV, afin de présenter les actions du Département.

Vous pouvez visionner ce reportage en cliquant sur le lien suivant : www.hautes-alpes.fr/evenement/789/1639-actualite.htm



LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Le CAUE reste attaché à cette mission traditionnelle des CAUE et s'est impliqué, en 2016 encore, dans plusieurs projets pédagogiques, auprès :

Du Lycée Paul Eyraud de Gap

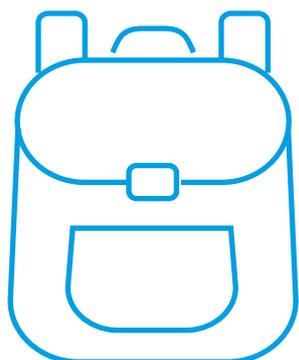
- Intervention au niveau de 2 classes de seconde sur le sujet de l'architecture des Docks (Marseille & Dublin).
- Les classes se sont rendues en avril 2016 à Marseille pour une journée de visite.

De l'Ecole de Sigoyer

- Travail autour de la place du village.
- Plusieurs ateliers ont été organisés et animés par une architecte conseil du CAUE, sur le plan masse, et sur la place dans le village.
- Une maquette de la place de l'église avec un projet d'aménagement paysager réalisé à l'échelle 1/50°.

De l'école de Saint Martin de Queyrières

- Ce travail avec une classe de MS/CP a porté sur le thème du loup et de l'habitat. Plusieurs interventions en classe ont été programmées sur l'ensemble de l'année scolaire 2016/17.





CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTES-ALPES

1, avenue Alexandre DIDIER
BP 55 – 05 200 EMBRUN
Tél. 04 92 43 60 31
Mail : caue05@orange.fr
www.caue05.com
f CAUE 05